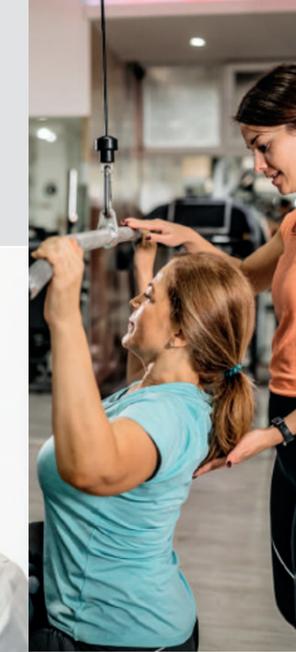


Une qualité contrôlée avec Fitness Guide

Fitness Guide / SFGV
Ce label de qualité a été élaboré et inauguré par la Fédération Suisse des Centres Fitness et de Santé. Fondée en 1994, la FSCF est l'association patronale des entrepreneurs de centres fitness et de santé. Elle réunit 400 membres (entreprises) de toutes les régions du pays. Vous trouverez toutes les informations voulues concernant la FSCF sur le site www.sfgv.ch. La FSCF a confié la tâche de contrôle indépendant de Fitness Guide à Swiss Classification. Le Fitness Guide recourt à une grille de classement par étoiles. Un grand nombre d'étoiles ne signifie pas nécessairement que le centre concerné doit être plus vaste et plus coûteux. Un centre de petite taille, mais soigné, peut aussi obtenir un classement élevé.

Le Fitness Guide ne reflète pas seulement l'offre technique du centre et les conditions des locaux. L'un des facteurs essentiels de la classification est la qualité de l'encadrement et de la formation du personnel. Le client y trouve aussi des informations pour sa sécurité, par exemple l'indication de la présence d'au moins un collaborateur pendant l'intégralité de l'horaire d'ouverture, ou l'existence de fenêtres horaires sans surveillance. Grâce à Fitness Guide, le client sait très exactement à quoi s'attendre.

Pour plus de renseignements, consulter www.fitness-guide.ch.



Le pouvoir de guérison de nos muscles – Le mouvement est la meilleure médecine

CONTRIBUTIONS DE PRÉVENTION-SANTÉ DES ASSURANCES-MALADIE

moyennant une assurance complémentaire appropriée.

2024



S'ENTRAÎNER
DANS TOUTE
LA SUISSE

Le plus grand réseau
de centres de fitness
de Suisse

Installer l'application
et la lancer

Plus d'informations dans
les centres de fitness

FITWORX



<p>sumi/walder SEIT 1823</p>	<p>SWICA</p>	<p><small>Nichtig get versichert</small> sympany</p>	<p>visana</p>
<ul style="list-style-type: none"> Assurance complémentaire Kombi plus 	<ul style="list-style-type: none"> COMPLETA FORTE COMPLETA PRAEVENTA OPTIMA 	<ul style="list-style-type: none"> Complément général Complément privé Plus/plus natura Premium/premium natura Salto Prévention (pas de délai de carence) Light (délai de carence d'un an) Plus kolping (délai de carence d'un an) 	<ul style="list-style-type: none"> Traitements ambulatoires Managed-Care ambulatoires Basic Basic Flex
<ul style="list-style-type: none"> Abo d'une année Abo de 6 mois Abo d'un trimestre 	<ul style="list-style-type: none"> Abo d'une année Abo de 6 mois 	<p>À partir de 2 mois</p>	<ul style="list-style-type: none"> Abo d'une année Abo de 6 mois (ou de 4 mois au moins – ou 2 abos à 10 séances)
<p>Sans conditions, aux clients de tous les centres fitness de Suisse</p>	<p>Oui, dans les centres Fitness Guide («Full time care» et «Part time Care») de 2 à 5 étoiles</p>	<p>Sans conditions, aux clients de tous les centres fitness de Suisse</p>	<p>Sans conditions, aux clients de tous les centres fitness de Suisse</p>
<ul style="list-style-type: none"> Facture de l'abonnement Contrat 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'abonnement Quittance Copie du contrat 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'abonnement Copie du contrat 	<p>Facture de l'abonnement</p>
<p>Après réception des documents demandés</p>	<p>Après l'achat de l'abonnement et l'envoi des attestations requises*</p>	<p>Après réception des documents demandés</p>	<p>Dès réception de la facture de l'abonnement</p>
<p>Assurance complémentaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> CHF 200.– pour un abo d'une année CHF 100.– pour un abo de six mois CHF 50.– pour un abo d'un trimestre <p>Kombi plus:</p> <ul style="list-style-type: none"> Kombi 1: CHF 100.– pour un abo d'une année* Kombi 2: CHF 200.– pour un abo d'une année* Kombi 3: CHF 300.– pour un abo d'une année* 	<p>COMPLETA FORTE:</p> <ul style="list-style-type: none"> 90% des coûts jusqu'à max. CHF 500.– par année civile (max. CHF 300.– par type de prévoyance) <p>COMPLETA PRAEVENTA:</p> <ul style="list-style-type: none"> 50% des frais non couverts par COMPLETA FORTE, jusqu'à un maximum de CHF 500.– par année civile (max. CHF 300.– par type de prévoyance) <p>OPTIMA:</p> <ul style="list-style-type: none"> 90% des frais non couverts par COMPLETA FORTE et PRAEVENTA, jusqu'à un maximum de CHF 300.– par année civile. <p>Au total, jusqu'à CHF 1300.– max. par année civile</p>	<ul style="list-style-type: none"> Complément général, plus, plus natura, salto: max. CHF 200.– par année civile Complément privé, premium, premium natura: max. CHF 300.– par année civile Prévention, light, plus kolping: 50% jusqu'à max. CHF 250.– par année civile 	<ul style="list-style-type: none"> Maximum CHF 200.– pour un abo d'une année Maximum CHF 100.– pour un abo de 6 mois
<p>60 ans</p>	<p>Jusqu'à 70 ans révolus</p>	<ul style="list-style-type: none"> Complément général, plus, plus natura, complément privé, premium, premium natura: jusqu'à 60 ans révolus Prévention, light, plus kolping: jusqu'à 59 ans révolus 	<p>70 ans</p>

* Pour un abonnement de six mois ou d'un trimestre, on calcule une réduction proportionnelle

* Si l'abonnement débute pendant la période assurée

Deux filiales de Visana:

- Galenos
- sana24
- vivacare

Voici la récapitulation mise à jour de toutes les compagnies d'assurance-maladie du pays qui, moyennant une assurance complémentaire appropriée, remboursent des contributions de prévention-santé sur le coût d'un abonnement fitness d'une année. Cette liste vous indique également quelles conditions doivent être remplies pour que le remboursement soit effectué. **La liste est valable jusqu'au 31.12.2024.**

																	
Quelle assurance complémentaire est-elle nécessaire pour couvrir l'entraînement fitness?	<ul style="list-style-type: none"> Mivita Diversa 	<ul style="list-style-type: none"> ACTIF COMPLET 	<ul style="list-style-type: none"> sanvita Plus 2 activa Plus 2 	<ul style="list-style-type: none"> Natura Natura Plus 	Compte «santé» (composant d'assurances complémentaires)	EGK-SUN	<ul style="list-style-type: none"> complément «ALLGEMEIN» Premium Family et Family Flex 	<ul style="list-style-type: none"> Global classic – avec option «plus» Global flex – avec option Careflex Global smart Global Solution Global Business Bonus (conditions particulières, édition 01.04.2003) Premium Optimum 	<ul style="list-style-type: none"> SANA COMPLETA COMPLETA EXTRA COMPLETA PLUS 	<ul style="list-style-type: none"> activa plus zwei sanvita plus zwei 	<ul style="list-style-type: none"> Assurance des soins Comfort Assurance des frais d'hospitalisation <p>En combinant ces deux assurances complémentaires, nos clients profitent automatiquement de l'offre ActivePlus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ÖKK PRÄVENTION ÖKK OPTIMA ÖKK PREMIUM ÖKK FAMILY ÖKK FAMILY FLEX 	rhenuPlus variantes Gold ou Platin	<ul style="list-style-type: none"> Vital Smart et Premium Classic Family Jump Natura Confort 	<ul style="list-style-type: none"> Medico Plus Standard/Comple QualiCare Basis/Comfort 	Sana ou SanaPlus combiné avec une assurance hospitalisation	<ul style="list-style-type: none"> Vario / Vario plus InVita Standard / InVita Flex
Quels types d'abonnement bénéficient d'une contribution?	<ul style="list-style-type: none"> Mivita extensa: abos de saison-, de 6 mois et d'une année Mivita Reala: abos de saison-, de 6 mois et d'une année Diversa: n'importe quel abo 	<ul style="list-style-type: none"> Abo d'une année Abo de 6 mois 	<ul style="list-style-type: none"> Abo d'une année Abo de 6 mois 	<ul style="list-style-type: none"> Abo d'une année Abo de 6 mois 	<ul style="list-style-type: none"> Abo d'une année Abo de 6 mois Abo d'un mois 	N'importe quel abo	Abo de 6 mois au moins	N'importe quel abo	<ul style="list-style-type: none"> Abo d'une année Abo de 6 mois Abo d'un mois Abo à 10 séances 	Abonnement de six mois au moins	<ul style="list-style-type: none"> Abo d'une année Abo de 6 mois Abo d'un trimestre Abo à 20 séances 	Abonnement de six mois au moins	<ul style="list-style-type: none"> Abo d'une année Abo de 6 mois 	Vital Smart et Premium: <ul style="list-style-type: none"> au moins un abo de 1/4 ans Abo à 10 séances Classic, Family, Jump, Natura Confort: au moins un abo de 1/2 ans 	N'importe quel abo	N'importe quel abo	<ul style="list-style-type: none"> Abos annuels Vario et Vario plus Abos annuels InVita Standard et InVita Flex / demi-abo ou abo de 3 mois au moins
Des contributions de prévention-santé sont-elles remboursées sur le coût d'abonnements de centres fitness?	Diversa, Mivita Extensa et Reala: Sans conditions, aux clients de tous les centres fitness de Suisse	Oui, pour les centres de fitness certifiés Fitness Guide «full-time care» et «part-time care» possédant entre 3 et 5 étoiles	Centres de fitness reconnus (entraînement de la force et/ou de l'endurance) selon la liste de fournisseurs de notre partenaire d'assurance innova	Oui, dans les centres de fitness certifiés Fitness Guide à partir de trois étoiles (full-time care et part-time care).	Oui, dans les centres Fitness Guide («Full time care» et «Part time care») de 2 à 5 étoiles	Sans conditions, aux clients de tous les centres fitness de Suisse	Sans conditions, aux clients de tous les centres fitness de Suisse	Les centres de fitness de la FSCFS sont reconnus dans les produits d'assurance susmentionnés.	Oui, dans les centres Fitness Guide («Full time care» et «Part time care») de 2 à 5 étoiles	Entraînement de force et d'endurance uniquement, tous les centres de fitness en Suisse	Sans conditions, aux clients de tous les centres fitness de Suisse	Sans conditions, aux clients de tous les centres fitness de Suisse	Oui, dans les centres Fitness Guide de 3 à 5 étoiles	Oui, dans les centres de fitness certifiés avec label de qualité Guide de fitness (Classic, Family, Jump, Natura Confort: à partir de 3 étoiles Full Time Care et Part Time Care)	Oui, dans les centres certifiés Fitness Guide avec 3 étoiles au moins	Oui, dans les centres Fitness Guide de 3 à 5 étoiles	Sans conditions, aux clients de tous les centres fitness de Suisse
Quels documents doivent-ils être produits auprès de la compagnie d'assurance?	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'abonnement Quittance Copie du contrat 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'abonnement Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'abonnement Copie du contrat Confirmation de paiement avec indication du montant et de la durée 	Facture de l'abonnement	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'abonnement Quittance Copie du contrat 	Montant de la facture (original), la durée, la somme et l'assuré doivent être mentionnés	Montant de la facture (original), la durée, la somme et l'assuré doivent être mentionnés	Facture de l'abonnement	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'abonnement Copie du contrat 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'abonnement Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Facture de l'abonnement quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'abonnement Copie du contrat Confirmation de paiement 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'abonnement Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'abonnement Quittance Facture d'abonnement 	<ul style="list-style-type: none"> Facture détaillée avec le prix et la date Confirmation d'abonnement 	<ul style="list-style-type: none"> Facture de l'abonnement Copie du contrat 	<ul style="list-style-type: none"> Facture de l'abonnement Copie du contrat
À quel moment le remboursement est-il effectué?	Après réception des documents demandés	Après réception des documents demandés	Après réception des documents demandés	Après réception des documents demandés	Après réception des documents demandés	Après réception de la facture	Après réception de la facture	15 jours après réception des documents demandés	Après l'achat de l'abonnement et l'envoi des attestations requises	Après réception des documents demandés	Après réception des documents demandés	Après réception des documents nécessaires et au plus tôt dès le début de la validité de l'abo*	Après réception des documents nécessaires et au plus tôt dès le début de la validité de l'abo	Après réception des documents nécessaires et au plus tôt dès le début de l'abonnement	14 jours après réception des documents demandés et au plus tôt dès le début de la validité de l'abo	Après réception des documents demandés	Après réception des documents demandés
Quel montant est-il prévu?	<p>Mivita:</p> <ul style="list-style-type: none"> forme Extensa: 50% jusqu'à un montant maximum de CHF 300.– par année civile Stufe Reala: 50% jusqu'à un montant maximum de CHF 200.– par année civile <p>Diversa:</p> <ul style="list-style-type: none"> 50% jusqu'à un montant maximum de CHF 200.– par année civile Promotion de la santé montant total maximum par année civile Mivita Extensa: max CHF 1000.– Mivita Reala et Diversa: max CHF 500.– 	<p>ACTIF:</p> <ul style="list-style-type: none"> 75% des coûts jusqu'à CHF 200.– par année civile <p>COMPLET:</p> <ul style="list-style-type: none"> 75% des coûts jusqu'à CHF 300.– par année civile 	75% jusqu'à un montant maximum de CHF 250.– par année civile	<p>Natura</p> <p>Natura Plus:</p> <ul style="list-style-type: none"> 50% jusqu'à un montant maximum de CHF 200.– par domaine et par année civile <ul style="list-style-type: none"> promotion de la santé montant total maximum de CHF 500.– par année civile 	<p>Compte «santé» jusqu'à CHF 700.– par année civile (fitness, activité physique, divers, maximum CHF 500.– par activité). Bonus compte «santé» 50 %, maximum CHF 100.– par année civile.</p> <p>Promotion de la santé jusqu'à un montant total maximum de CHF 800.– par année civile selon le type d'assurance complémentaire.</p>	EGK-SUN: maximum CHF 360.– par année civile	<ul style="list-style-type: none"> ALLGEMEIN: 50%, montant maximum de CHF 150.– par année civile Premium: 50%, montant max. de CHF 300.– ensemble du domaine de prévention max. CHF 600.– par année civile Family und Family Flex: 50%, montant maximum de CHF 200.– ensemble du domaine de prévention max. CHF 500.– par année civile 	<ul style="list-style-type: none"> 50% jusqu'à un montant maximum de CHF 200.– par année civile Participation au sein du produit Premium: 50%, montant maximum de CHF 500.– par année civile 	<p>SANA COMPLETA:</p> <ul style="list-style-type: none"> Fitness, 75% jusqu'à un montant maximum de CHF 200.– par domaine et année civile École du dos/corps, 75% jusqu'à un montant maximum de CHF 200.– par année civile* Cours des partenaires de coopération de Helsana, 75% jusqu'à un montant maximum de CHF 200.– par année civile* Maternité, 75% jusqu'à un montant maximum de CHF 500.– par année civile* 	75% jusqu'à un montant maximum de CHF 250.– par année civile*	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à CHF 400.– par an ActivePlus: CHF 200.– Assurance des soins Comfort: CHF 200.– avec le bonus santé (si aucune prestation d'assurance n'a été retirée) 	<ul style="list-style-type: none"> ÖKK PRÄVENTION: 50%, jusqu'à CHF 300.– par année civile ÖKK OPTIMA: 50%, jusqu'à CHF 200.– par année civile ÖKK PREMIUM: 50%, jusqu'à CHF 300.– par année civile ÖKK FAMILY / FAMILY FLEX: 50%, jusqu'à CHF 200.– par année civile 	<ul style="list-style-type: none"> Gold: 75% jusqu'à un montant maximum de CHF 200.– Platin: 75% jusqu'à un montant maximum de CHF 400.– Option: plus en supplément 50% jusqu'à un montant maximum de CHF 100.– 	<ul style="list-style-type: none"> Vital Smart: Option 1: 50%, max. CHF 200.–*. Total max: CHF 400.–* Option 2: 50%, max. CHF 300.–*. Total: max. CHF 600.–* Vital Premium: 80%, max. CHF 400.–*. Au total, max. CHF 800.–. Classic, Family Jump: max. CHF 200.–* Natura Confort: 50%, max. CHF 200.–*. Au total, max. CHF 500.–*. 	<ul style="list-style-type: none"> Medico Plus Standard/Comple: 50%, montant maximum de CHF 300.– QualiCare Basis et Comfort: 75%, montant maximum de CHF 300.– par année civile 	50%, montant maximum de CHF 200.–	<ul style="list-style-type: none"> Vario: CHF 150.– seulement abo annuel Vario plus: CHF 300.– seulement abo annuel InVita Standard jusqu'à 25 ans: 50 %, max. CHF 50.– InVita Standard dès 25 ans: 50 %, max. CHF 100.– InVita Flex jusqu'à 25 ans: 50 %, max. CHF 100.– InVita Flex dès 25 ans: 50%, max. CHF 200.–
Les caisses mettent-elles des limites d'âge à l'admission dans les assurances complémentaires mentionnées plus haut?	<ul style="list-style-type: none"> Mivita: Jusqu'à 70 ans révolus Diversa: plus de conclusion possible 	65 ans	L'âge maximum pour l'admission est 70 ans	L'âge maximum pour l'admission est 65 ans	Pas d'indications	65 ans	<ul style="list-style-type: none"> Complément «ALLGEMEIN»: maximum 65 ans Premium: jusqu'à 60 ans révolus Family et Family Flex: jusqu'à 60 ans révolus 	<ul style="list-style-type: none"> Global classic (pas de limite) Global flex (55 ans) Global smart et Global Solution (niv. 1 et 2: pas de limite, niv. 3: 65 ans) Global Business (niv. 1: pas de limite, niv. 2 et 3: 65 ans) Bonus (60 ans) Premium (70 ans) Optimum (pas de limite) 	65 ans	<ul style="list-style-type: none"> Limite de 75 ans 	70 ans	Jusqu'à 60 ans révolus	Jusqu'à 60 ans révolus	<ul style="list-style-type: none"> Vital: jusqu'à max. 79 ans Jump: jusqu'à max. 25 ans Classic, Family: jusqu'à max. 65 ans Natura Confort: conclusion plus possible 	À partir de 65 ans avec examen de santé	Jusqu'à 60 ans révolus	<ul style="list-style-type: none"> Vario: illimité Vario plus: jusqu'à 60 ans révolus InVita Standard et InVita Flex: illimité

État en décembre 2023

*La contribution est calculée par année civile, avec le plafond spécifique pour la prévention et la promotion de la santé lié aux produits.